

# Résultats, Défis et Recommandations

**Le Fonds d'Action de BIOPAMA en  
Afrique de l'Ouest et du Centre**

Août 2020 - Décembre 2022

## Table des Matières

---

|   |    |
|---|----|
| Le Programme pour la Biodiversité et la Gestion des Aires Protégées | 3  |
| Le but du programme   | 4  |
| La Stratégie  | 4  |
| Notre offre   | 5  |
| Le Fonds d'Action en Afrique l'Ouest et du Centre                   | 6  |
| Objectifs   | 7  |
| Types de Subvention   | 7  |
| Les neuf étapes de gestion du Fonds d'Action                        | 9  |
| Appels à propositions de projets                                    | 10 |
| Processus de sélection des projets                                  | 10 |
| Suivi de la mise en oeuvre des projets                              | 11 |
| Capitalisation d'expériences  | 12 |
| Principaux Résultats  | 13 |
| Situation financière des subventions                                | 14 |
| Le renforcement de capacités des acteurs locaux                     | 16 |
| Amélioration de la gouvernance et de la gestion des aires protégées | 18 |
| Amélioration des moyens de subsistance des communautés ciblées      | 21 |
| Amélioration de la conservation des espèces et des écosystèmes      | 23 |
| Défis et Recommandations  | 25 |
| Appel à projets, soumission et évaluation des propositions          | 26 |
| Gestion des projets de subventions                                  | 27 |
| Rapportage, suivi des projets et support technique aux partenaires  | 28 |
| Communication et Gestion de Connaissances                           | 29 |

# Le Programme pour la Biodiversité et la Gestion des Aires Protégées

---



# Le Programme BIOPAMA

## Le but du programme

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), dans les aires protégées et les communautés avoisinantes.

En **Afrique de l'Ouest et du Centre**, la mise en œuvre est coordonnée par le bureau régional de l'Union internationale pour la conservation de la nature (**UICN**), qui travaille de manière rapprochée avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (**COMIFAC**) à travers l'Observatoire des forêts d'Afrique Centrale (**OFAC**), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (**UEMOA**), l'Observatoire pour la Biodiversité et les Aires Protégées de l'Afrique de l'Ouest (**OBAPAO**), Le Centre de Suivi Ecologique (**CSE**), le Réseau des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (**RAMPAO**), Centre Régional Agrhyment (**AGRHYMET**), l'**Université du Ghana**, et le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne (**CCR-CE**) ainsi qu'avec les gouvernements, les ONGs, le secteur privé et les parties prenantes de la conservation et de la gestion des aires protégées.

**Un partenariat mondial** : BIOPAMA est mis en œuvre conjointement par le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

**Un investissement mondial significatif** du groupe d'États ACP par le biais du 11e Fonds européen de développement de l'Union européenne.

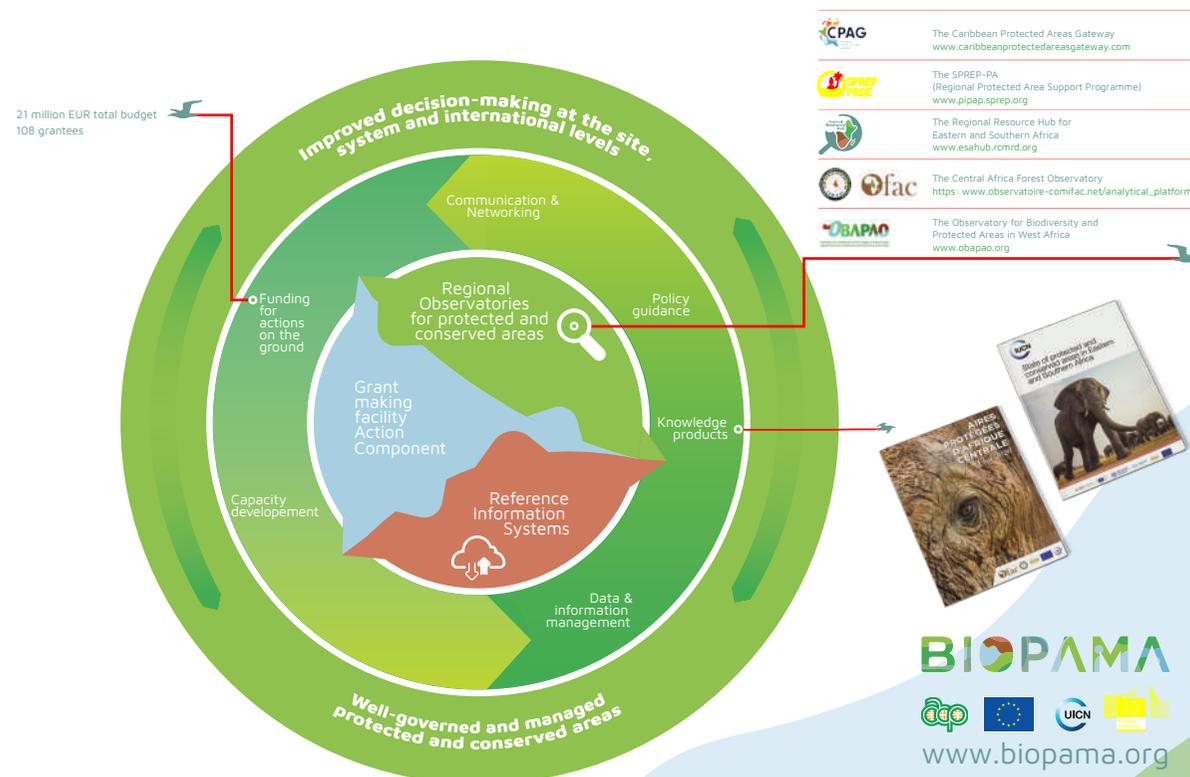


**Améliorer la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les aires protégées et les communautés avoisinantes**

## La Stratégie

### De la connaissance à l'Action pour une Planète Protégée

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) aide les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) à traiter leurs priorités pour améliorer la gestion et la gouvernance de la biodiversité et des ressources naturelles. BIOPAMA offre divers outils, services et financement aux acteurs de la conservation dans les pays ACP.



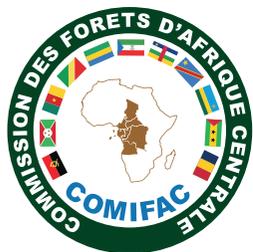
# Le Programme BIOPAMA en Afrique centrale et occidentale

## Notre offre

BIOPAMA fournit un soutien unique et sur mesure aux autorités en Afrique l'Ouest et du Centre pour répondre aux priorités de chaque pays.

**Le programme met à disposition des services, des outils et des mécanismes de financement pour améliorer la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées.**

### Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale



[www.comifac.org](http://www.comifac.org)

[www.observatoire-comifac.net/](http://www.observatoire-comifac.net/)

### Observatoire pour la Biodiversité et les Aires Protégées en Afrique de l'Ouest



[www.obapao.org](http://www.obapao.org)



## PRESTATIONS DE SERVICE

### Les Observatoires Régionaux pour les Aires Protégées et la Biodiversité

Les observatoires fournissent **des informations et des connaissances accessibles en ligne** par toutes audiences concernées par la biodiversité, les écosystèmes, les espèces, les habitats, les pressions, les menaces, la gestion et la gouvernance des aires protégées.



## OUTILS

### Le Système d'Information de Référence (RIS)

**Le Système d'Information de Référence (RIS)** est notre système d'information web open source pour les aires protégées. Le RIS supporte la collecte de données, l'analyse, le suivi et le rapportage. Il renforce les capacités du personnel des agences nationales et autres organisations non gouvernementales à une utilisation optimale de l'information.

### L'outil IMET

IMET est un outil d'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) qui permet d'évaluer au niveau local, national, régional et de paysage.



## FINANCEMENT

### Fonds d'Action BIOPAMA

BIOPAMA fournit des ressources financières pour appuyer la prise de décisions à travers les actions menées sur le terrain pour la conservation de la biodiversité.

**Des actions ciblées** soutiennent les activités locales et régionales pour la conservation de la biodiversité sur le terrain, en permettant aux ONGs et aux autres acteurs essentiels d'exécuter efficacement leurs projets.



## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

### La stratégie de renforcement des compétences

Les actions de renforcement des capacités du Programme BIOPAMA visent à renforcer les capacités du personnel des administrations nationales et des autres acteurs de la conservation, afin qu'ils utilisent efficacement les outils permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir pour de meilleurs résultats en matière de conservation de la biodiversité.

Ainsi, le programme renforce les capacités des pays à utiliser efficacement le RIS, et de produire des rapports régulièrement auprès des conventions et accords internationaux comme la Convention sur la Diversité Biologique, et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

# Le Fonds d'Action en Afrique l'Ouest et du Centre

---



# Le Fonds d'Action en Afrique l'Ouest et du Centre

## Objectifs

Soutenir des actions spécifiques sur le terrain visant à renforcer l'efficacité des aires protégées, la gestion des ressources naturelles et la gouvernance

Mettre en oeuvre les recommandations issues des évaluations d'efficacité de gestion et de gouvernance des aires protégées

Soutenir des activités permettant aux agences nationales chargées de la gestion des aires protégées de mettre en oeuvre leur stratégie en partenariat avec les communautés locales, les ONG et autres acteurs

Contribuer à la gestion des aires protégées tout en améliorant les moyens de subsistance des populations riveraines

C'est dans ce contexte que le fonds d'action de BIOPAMA en Afrique centrale et occidentale à travers **cinq appels à propositions de projets** a pu financer **50 projets** de conservation en Afrique l'Ouest et du Centre pour un montant de **5,8 millions d'euros** au profit d'agences nationales, ONG locales et internationales **pour la gouvernance et la gestion des aires protégées et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales.**

## Results

 **5**  
Appels à propositions

 **4**  
Types de subventions

 **452**  
Propositions soumises

 **50**  
Projets retenus

 **15**  
pays

**€ 5 867 722**

Allocation budgétaire total pour  
Afrique l'Ouest et du Centre

**€ 4 106 645**

Valeur totale des décaissements

**2 919**

APCs dans la base de données mondial  
des aires protégées (WDPA)

**67**

APCs bénéficiaires de la subvention  
FA BIOPAMA

**1 852 105 km<sup>2</sup>**

Couverture des aires protégées dans la région

**44 817 km<sup>2</sup>**

Couverture totale de la subvention FA BIOPAMA

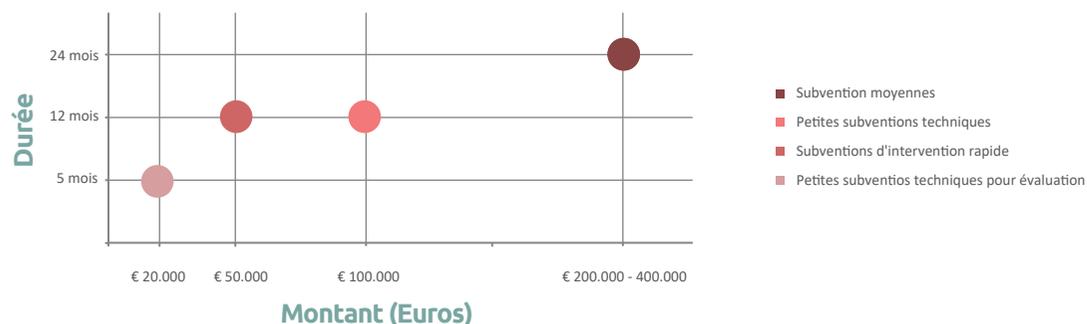
# Le Fonds d'Action en Afrique l'Ouest et du Centre

## Types de Subvention

Dans le but de répondre aux différentes priorités de conservation, **quatre (4) types de subventions** ont été définis pour la mise en œuvre du fonds d'action de BIOPAMA.

- **Subventions moyennes**
- **Petites subventions techniques pour les évaluations**
- **Petites subventions techniques**
- **Subventions d'intervention rapide**

Types de subventions, allocation budgétaire et durée



### Subventions moyennes :

L'objectif de ces subventions est de répondre à des priorités de gestion identifiées à travers les outils de diagnostic tels que IMET, METT, SAPA, SAGE.

Ces subventions d'un montant qui peut varier de 200 000 euros à 400 000 euros ont une durée de mise en œuvre comprise entre 2 et 3 ans. Vingt subventions moyennes ont été octroyées à des organisations nationales, internationales ainsi qu'à des agences nationales de gestion des aires protégées.

Un des résultats majeurs des subventions moyennes est l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des aires protégées ciblées (10 APCs), en plus du renforcement des dispositifs de suivi et surveillance ainsi que l'amélioration des moyens de subsistance des communautés riveraines des aires protégées ciblées (34 communautés).

### Petites subventions techniques pour les évaluations :

L'objectif de ces subventions d'un montant de 20 000 euros pour une durée de 5 mois est d'appuyer l'évaluation de la gestion et/ou de la gouvernance des aires protégées à travers les outils d'évaluation.

Quinze subventions moyennes ont été octroyées dans la région de l'Afrique centrale et occidentale.

Des résultats notables ont été obtenus par les projets en ce qui concerne l'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées (38 APC), la disponibilité des données sur les valeurs naturelles et les services écosystémiques et l'implication des différentes parties prenantes à la prise de décision.

### Petites subventions techniques :

D'un montant de 100 000 euros pour une durée de 1 an, ces subventions ont pour objectif de renforcer les capacités techniques des aires protégées ciblées à travers l'acquisition d'équipements, la mise en place d'infrastructures et la formation des acteurs.

Ces projets ont permis de renforcer les capacités logistiques et infrastructurelles dans 9 aires protégées au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Cap-Vert, au Bénin, au Burkina, au Burundi et au Congo.

Les dispositifs de suivi et de surveillance (utilisation de drones, camera pièges, logiciel smart) ainsi que les capacités des acteurs ont été fortement renforcés grâce à la mise en œuvre de ces projets.

### Subventions d'intervention rapide :

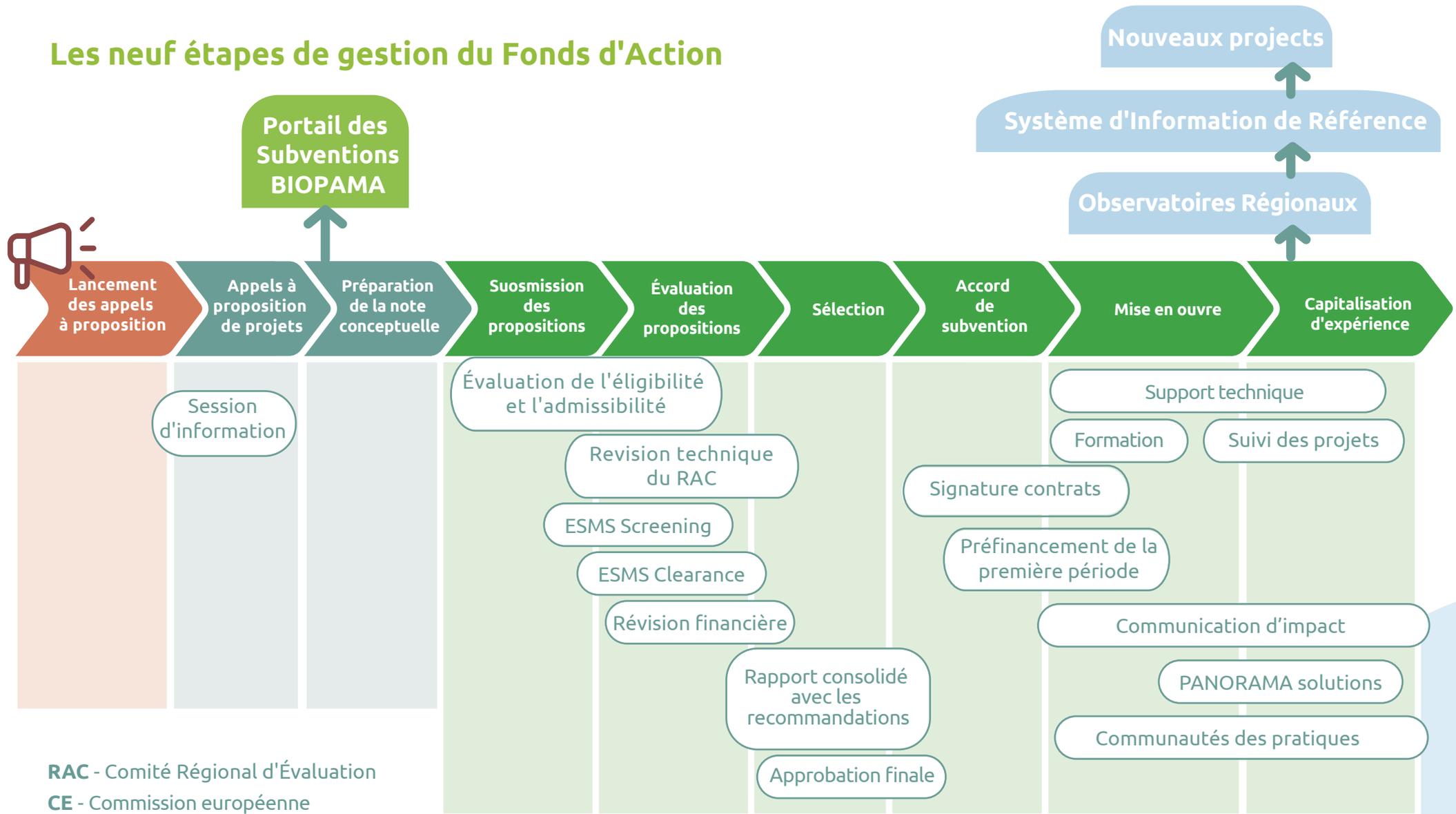
Les subventions d'intervention rapide sont conçues pour répondre aux risques et aux difficultés induits par la crise du COVID-19 sur la conservation des aires protégées et plus particulièrement sur certaines espèces menacées.

Six subventions d'intervention rapide ont été octroyées dans la région de l'Afrique centrale et occidentale.

Les résultats sont l'amélioration du suivi des sites de ponte des tortues marines dans les aires protégées concernées (au Cap-Vert, Sénégal, Sao-Tomé & Princes) avec l'acquisition d'équipements et d'infrastructures et le renforcement de capacités des équipes de suivi.

# Le Fonds d'Action en Afrique l'Ouest et du Centre

## Les neuf étapes de gestion du Fonds d'Action



RAC - Comité Régional d'Évaluation  
CE - Commission européenne

# Le Fonds d'Action en Afrique l'Ouest et du Centre

## Appels à propositions de projets

Cinq appels à propositions ont été lancés entre 2019 et 2022 dans la région.

Ces appels ont été diffusés largement sur les différents canaux de communication du programme BIOPAMA afin de recueillir des propositions pertinentes dans toute la région.

Des séances d'information sous forme de webinar sont organisées pendant chaque appel afin de présenter les procédures de candidature, de sélection et de répondre aux questions des candidats.

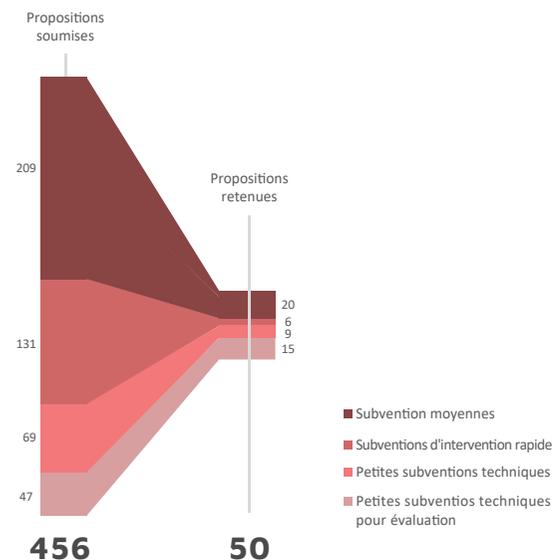
## Processus de sélection des projets

Au total, **456 propositions ont été reçues dont 50 ont été retenues pour financement** après les évaluations techniques et financières conduites par des experts indépendants pour une meilleure transparence du processus de sélection.

Ces experts indépendants sélectionnés en fonction de leur expertise dans la gestion des aires protégées soumettent leurs commentaires et recommandations pour chaque proposition via la plateforme de suivi du fonds d'action facilitant le partage des résultats d'évaluation et le stockage des informations.

Une attention particulière est accordée à la transparence du processus de sélection. Chaque proposition rejetée est accompagnée d'une lettre de notification explicitant les motifs du rejet.

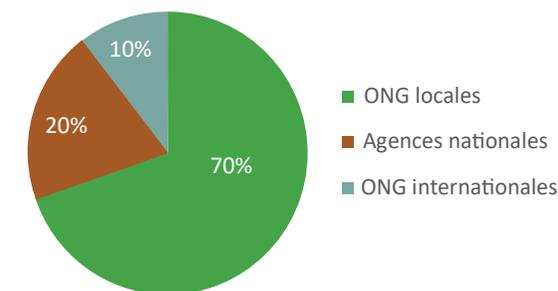
Nombre de proposition reçues versus Propositions retenues par type de subvention



Statut des projets sélectionnés

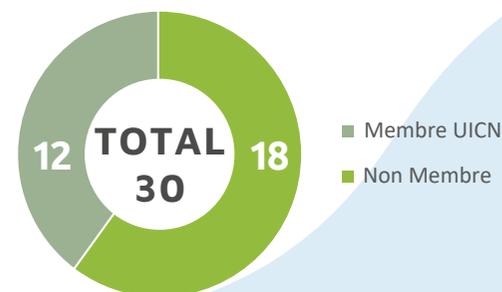
|  | En cours  | Finalisés |
|--|-----------|-----------|
| Subventions moyennes                           | 18        | 2         |
| Petites subventions techniques                 | 1         | 8         |
| Petites subventions techniques pour évaluation | 0         | 15        |
| Subventions d'intervention rapide              | 0         | 6         |
| <b>Total</b>                                   | <b>19</b> | <b>31</b> |

Allocation de subventions par catégories d'organisations



Afin de renforcer l'impact des interventions, certains partenaires ont reçu 2 à 3 subventions. **De ce fait, les 50 projets ont été mis en œuvre par 30 organisations partenaires.**

Organisations bénéficiaires membres de l'UICN et Organisations bénéficiaires non-membres



# Le Fonds d'Action en Afrique l'Ouest et du Centre

## Suivi de la mise en oeuvre des projets

Vu le nombre de projets sélectionnés dans la région (50 projets), **un système de suivi et une bonne planification ont été nécessaires**. A cet effet, un fichier de suivi des projets (Master List) est régulièrement mis à jour et un fichier de suivi du rapportage et de la soumission de documents importants (Rapport ESMS, cadre logique actualisé) a été élaboré en complément à cette « Master List » pour le suivi en interne.

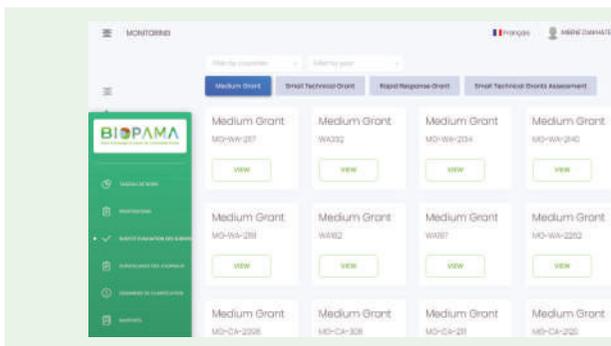
En plus du suivi du rapportage, des réunions virtuelles de suivi, des sessions d'informations et des missions de terrain sont effectuées afin d'avoir une meilleure appréciation de la progression des projets.

A cet effet, **sept (7) missions de terrain ont été effectuées par l'assistante technique du programme BIOPAMA et la responsable administrative et financière. Ces missions ont concerné 17 projets mis en oeuvre dans la région** : Sénégal (3 projets) et en Sierra Leone (1 projet), Cameroun (4 projets), Bénin (4 projets), Burundi (3 projets), Côte d'Ivoire (2 projets).

Elles avaient pour objectifs de rencontrer les différentes parties prenantes, de suivre les réalisations sur le terrain, d'échanger sur les difficultés et les leçons apprises afin de formuler des Recommandations pour la suite de ces projets.

**Ces missions ont permis d'avoir une appréciation plus claire de la progression des projets et de mieux comprendre les spécificités des aires protégées ciblées.** Les rapports de mission élaborés en suivant le canevas « Back to Office Report du bureau régional » sont partagés avec l'équipe de mise en oeuvre.

La plateforme de suivi des subventions a été également un outil d'une importance capitale pour la collecte des données, le stockage et le partage des informations et fichiers importants ainsi que le partage des commentaires sur l'évolution des projets entre les membres de l'équipe de BIOPAMA.



Les différents outils et techniques de suivi mis en place ont facilité la bonne gestion des subventions et le suivi du niveau d'atteinte des indicateurs et des résultats escomptés.

La définition d'indicateurs clés du fonds d'action auxquels les projets financés doivent s'aligner a permis d'obtenir des données quantitatives pertinentes pour la mesure de l'atteinte des résultats et objectifs.

# Le Fonds d'Action en Afrique l'Ouest et du Centre

## Capitalisation d'expériences



Depuis février 2023, l'UICN a facilité un **Parcours de Partage des Savoirs**, une capitalisation d'expérience conjointe menée par l'initiative Biodiversité et Services Écosystémiques dans les territoires d'outre-mer européens (BEST) et le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA).

Grâce à une combinaison d'ateliers en ligne et en présentiel, ce processus de gestion des connaissances a rassemblé 55 bénéficiaires et 20 membres du personnel de l'UICN d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes pour engager des discussions, partager des idées et documenter les deux mécanismes de subvention, BEST & BIOPAMA ainsi que les résultats et les leçons tirées de leurs projets.

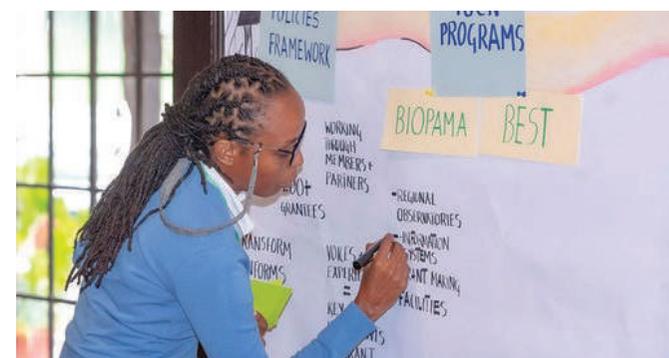
Les bénéficiaires des subventions ont également documenté leurs expériences en utilisant la

méthodologie **Panorama Solutions**, une initiative qui promeut des exemples de solutions inspirantes.

Les équipes de gestion des mécanismes de subvention de l'UICN et les équipes de projets **ont aussi échangé sur la gestion technique et financière des projets, le suivi & évaluation, la communication et la gestion des connaissances. La systématisation de ces informations en résultats, défis, et recommandations est présentée dans ce document.**

Dans un effort de gestion adaptative, l'équipe régionale a déjà mis en pratique quelques initiatives à partir de l'utilisation de la connaissance générée à travers le parcours de partage des savoirs.

**Téléchargez l'infographie ici pour voir tous les produits de communication et de connaissance.**



# Principaux Résultats

---

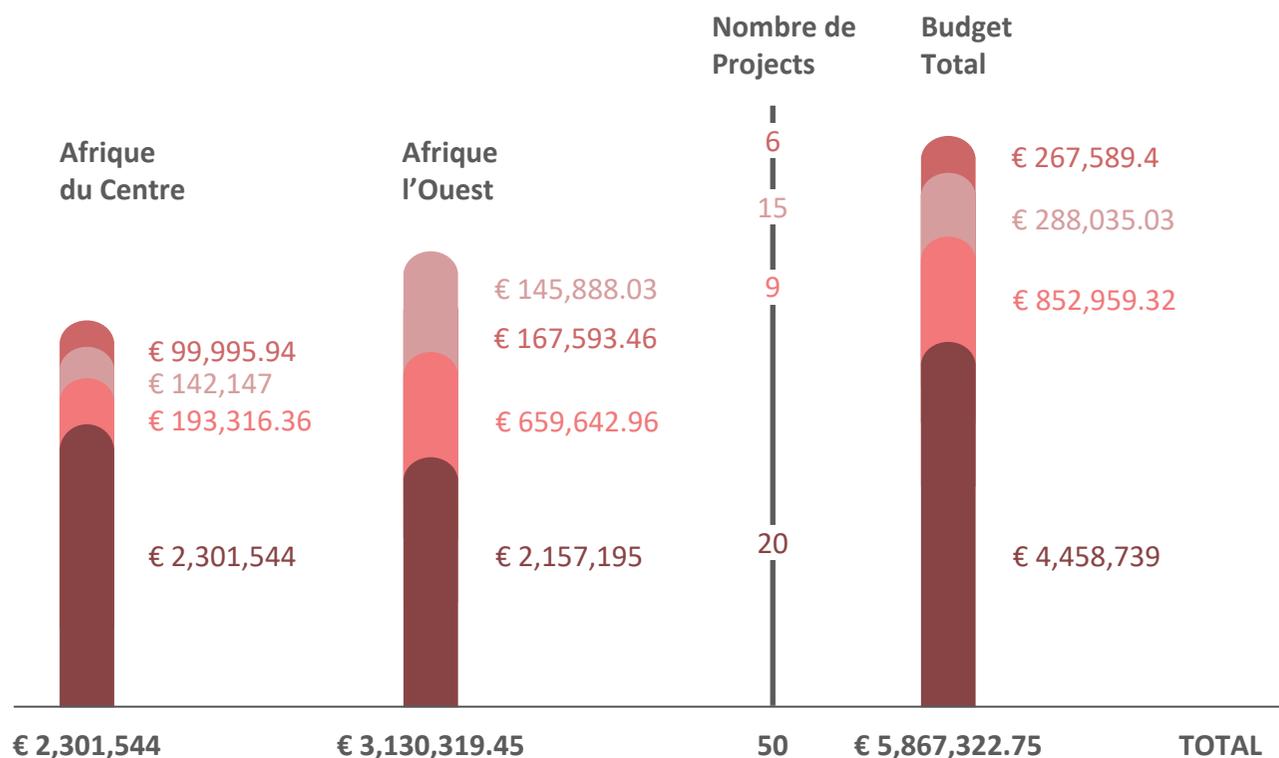


# Principaux Résultats

## Situation financière des subventions

### Allocation budgétaire par type de subvention dans chaque sous-région

- Subvention moyennes
- Petites subventions techniques
- Subventions d'intervention rapide
- Petites subventions techniques pour évaluation

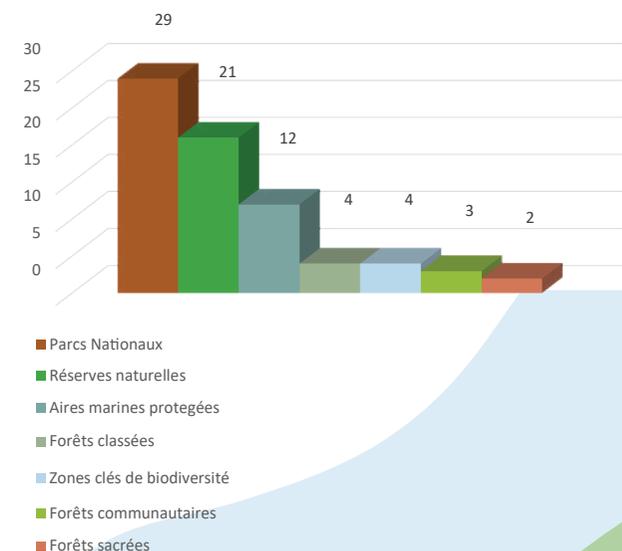


### Zones prioritaires du Fonds d'Action

Les Zones Prioritaires, au sein de paysages de conservation plus vastes, comprennent, les paysages clés de conservation (lorsqu'identifié dans les Pays ACP), les Zones Clés de Biodiversité (ZCB), les aires marines gérées ou autres aires protégées et conservées, quand leur importance est justifiée par des outils de diagnostic ou des documents stratégiques par les pays.

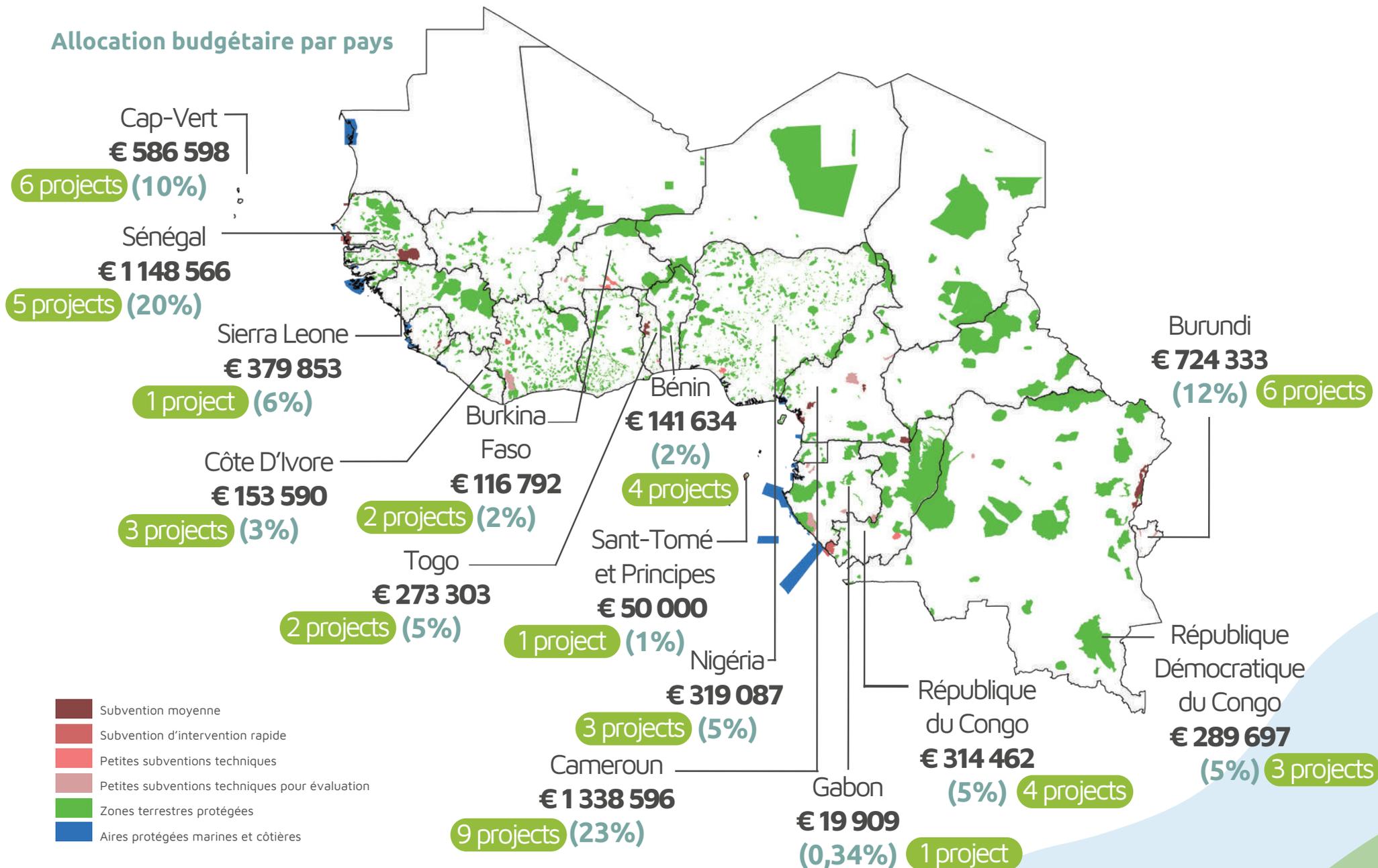
Les zones prioritaires ayant bénéficié de l'appui du fonds d'action dans la région sont : des parcs nationaux, des aires marines protégées, des réserves naturelles, des réserves communautaires, des forêts classées et des forêts sacrées.

### Types de zones prioritaires bénéficiaires du Fonds d'Action



# Principaux Résultats

## Allocation budgétaire par pays



- Subvention moyenne
- Subvention d'intervention rapide
- Petites subventions techniques
- Petites subventions techniques pour évaluation
- Zones terrestres protégées
- Aires protégées marines et côtières

# Principaux Résultats

## Le renforcement de capacités des acteurs locaux

Le renforcement de capacités a occupé une place prépondérante lors de la mise en œuvre de ces projets.

**Tous les types de subvention ont eu une composante qui visait le renforcement de capacités des acteurs.**

Les formations ont concerné 81 Aires Protégées et Conservées ; 865 personnes dont 466 agents (conservateurs, agents de parc, écocardes).

### Les activités de renforcement de capacités

Parmi les thématiques couvertes, nous pouvons citer : **les techniques de surveillance, de suivi biologique, l'utilisation de drones pour la collecte de données et la surveillance, l'installation de camera-pièges, l'utilisation du logiciel smart et l'utilisation des outils d'évaluation (IMET, METT, SAGE, SAPA).**

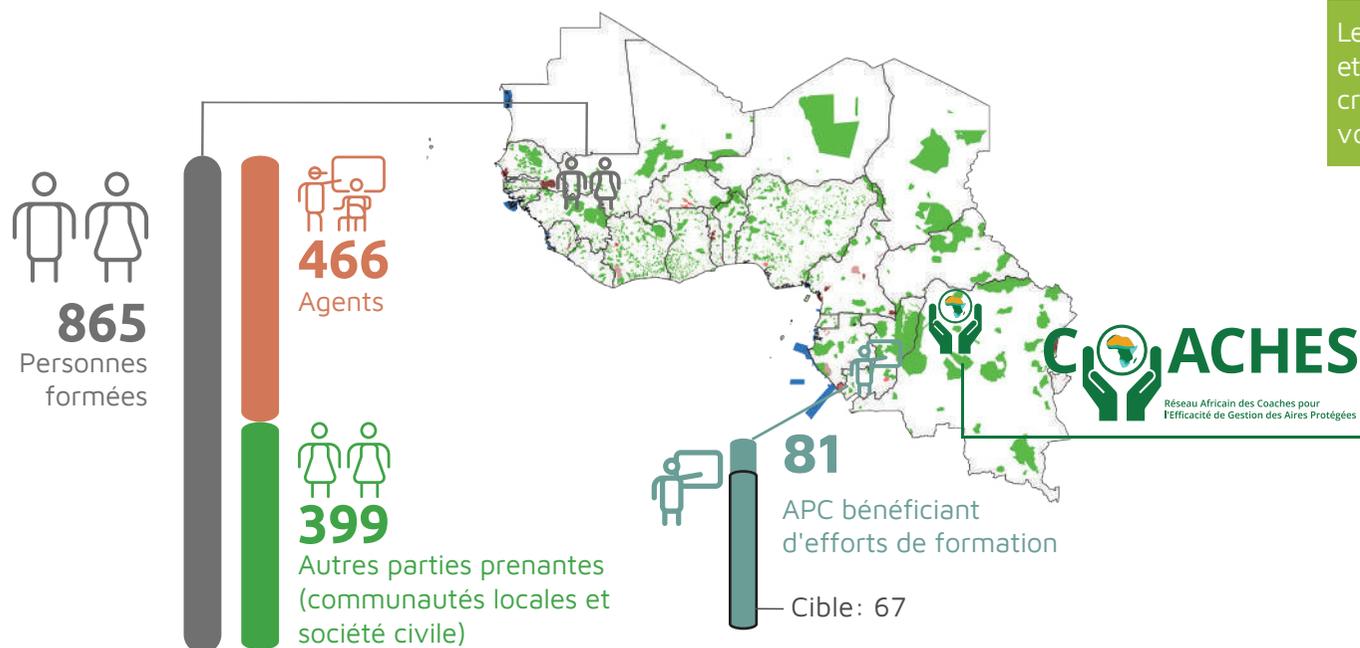
Ces formations très techniques ont permis à ces différentes équipes de renforcer leurs compétences qui seront appliquées sur le terrain pour la bonne gestion des aires protégées au-delà de la durée de vie du programme.

### Réseau des Coaches

Les coaches IMET ont joué un rôle capital dans la mise en œuvre des projets. Dix d'entre eux ont appuyé les partenaires sur la collecte de données, le remplissage des formulaires, l'analyse et l'élaboration des rapports d'évaluation. Les coaches ont assuré par la même occasion, le renforcement de capacités des partenaires sur l'outil IMET.

La présence de ces coaches IMET dans certaines organisations bénéficiaires de subventions du fonds d'action a beaucoup facilité la collaboration entre l'équipe régionale et les partenaires d'exécution.

Les coaches sont des professionnels des aires protégées et des experts IMET. Les coaches encouragent la pensée critique, améliorent l'objectivité et s'assurent que les voix soient également entendues lors des évaluations.



**10** coaches ont conduit les évaluations IMET des projets STGA

**7** coachs ont été des points focaux pour la mise en œuvre de 7 projets du FA

**2** coachs ont été à la fois chargés d'évaluation IMET et points focaux pour la mise en œuvre de projets

# Principaux Résultats

## Le renforcement de capacités des acteurs locaux



### Solution

► Voir la vidéo

Dans le cadre de la Lutte Anti Braconnage (LAB) dans les complexes W-Arly-Pendjari (WAP Burkina) et Po-Nazinga-Sissili (PoNaSi), la formation des équipes a été un facteur déterminant dans la réussite des opérations. Les différents éléments n'avaient pas les mêmes procédés de travail, le même rythme de travail et la même rigueur.

Les hommes ont donc tous été instruits dans le domaine technique et tactique et dans la connaissance de la faune et du milieu forestier. Cette instruction fut très bénéfique et a permis aux hommes de renforcer leurs connaissances dans les différents domaines (Combat en forêt, secourisme au combat, navigation, conduite opérationnelle des motos, défense de camp, préparation logistique et opérationnelles des missions, etc.).



### Solution

► Voir la vidéo

Analyse des impacts sociaux et de l'efficacité de gestion de la Réserve de Biosphère Transfrontière du Mono : Site Bouche du Roy, Bénin.

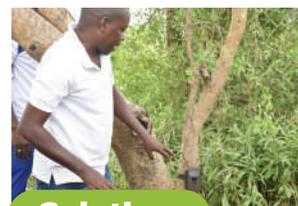
L'évaluation des impacts sociaux à l'aide de l'outil SAPA implique la mise en place d'une équipe de facilitation pluridisciplinaire qui associe donc une diversité d'acteurs et de compétences en vue de mener à bien le processus. L'équipe de facilitation locale (6 personnes) a bénéficié de plusieurs sessions de formation à distance sur la méthodologie SAPA afin de mieux cerner les spécificités de cette évaluation. La réussite de cette étape de constitution de l'équipe de facilitation a été déterminante dans le processus d'évaluation et sur la qualité des résultats dans le cadre du projet.



### Solution

► Voir la vidéo

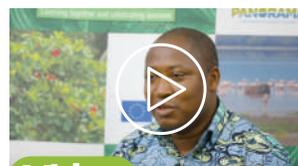
Mobilisation participative d'informations dans le processus de candidature du Parc national de Taï à la Liste Verte de l'UICN.



### Solution

► Voir la vidéo

Amélioration de la gestion des aires protégées au Sénégal.



### Video

► Voir la vidéo

Renforcement des capacités dans la Réserve de la biosphère transfrontalière du Delta du Mono



### Video

► Voir la vidéo

Securing the future of Kambui Hills, Sierra Leone

# Principaux Résultats

## Amélioration de la gestion et de gouvernance des aires protégées

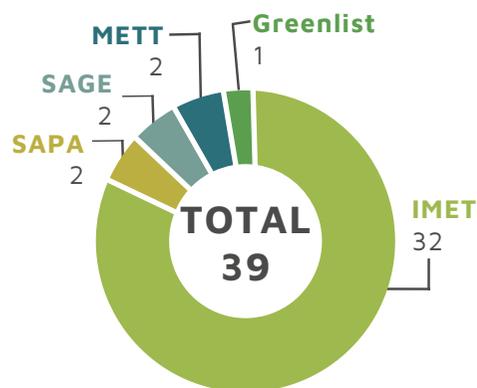
### BIOPAMA appuie les évaluations de l'efficacité de gestion et de la gouvernance des aires protégées

Un des principaux résultats de la mise en œuvre des projets du fonds d'action de BIOPAMA est **l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des aires protégées concernées.**

A titre d'exemple, les petites subventions techniques pour les évaluations ont permis aux gestionnaires d'effectuer **39 évaluations dans 10 pays.**

**A la suite de ces évaluations, des subventions moyennes ont été octroyées aux organisations sélectionnées pour répondre aux actions prioritaires identifiées à travers les évaluations.**

### Évaluations des aires protégées



**GREENLIST** - Norme de la Liste Verte  
**IMET** - Outil Intégré pour l'efficacité de gestion  
**METT** - Outil de suivi de l'efficacité de la gestion  
**SAPA** - Évaluation sociale des Aires protégées et conservées  
**SAGE** - Évaluation de la gouvernance et de l'équité au niveau du site

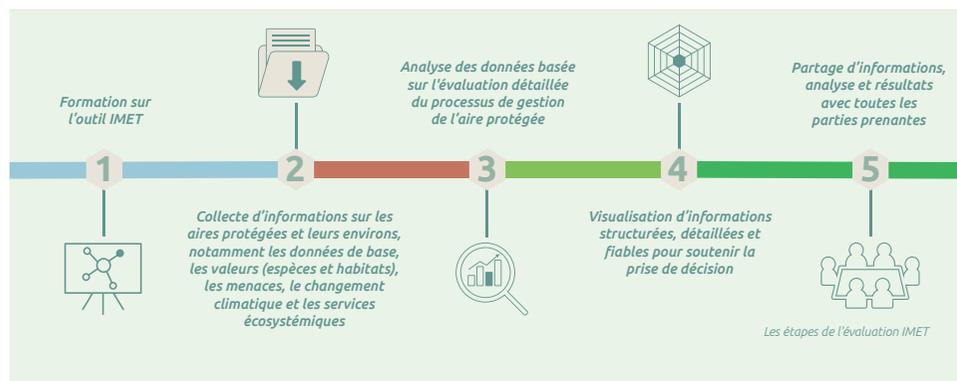
**Les évaluations IMET représentent 82 % des évaluations effectuées (39).** Les actions prioritaires identifiées à travers ces évaluations ont permis d'améliorer les plans de gestion dans ces aires protégées.

Dans ce document, nous présenterons un aperçu de l'outil intégré sur l'efficacité de gestion (IMET), développé dans le cadre du Programme pour la Biodiversité et la Gestion des Aires Protégées (BIOPAMA), en étroite consultation avec plusieurs autorités et gestionnaires d'aires protégées.

### IMET : qu'est-ce que c'est ?

IMET est un outil d'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) qui permet une évaluation approfondie des aires protégées marines et terrestres. Il s'agit également d'un outil d'aide à la décision qui permet aux gestionnaires d'aires protégées de prendre des décisions de gestion fondées sur l'analyse afin d'améliorer les résultats en matière de conservation.

### Les étapes de l'évaluation IMET



### Unicité de L'IMET

- L'analyse qui en résulte peut être explorée à différentes échelles : aire protégée au niveau du site, national ou régional.
- Basé sur des approches de pensée intégrée et systémique
- Prend en charge la planification à court et à long terme
- Facilite la prise de décision grâce à la visualisation des données
- S'aligne sur la Norme de la Liste Verte
- Permet une base de données intégrée pour une utilisation et une comparaison futures

# Principaux Résultats

## Amélioration de la gouvernance et de la gestion des aires protégées

### Plans de gestion améliorés ou renouvelés

**29 APCs** dont les plans de gestion ont été améliorés ou renouvelés grâce aux projets du FA de BIOPAMA.

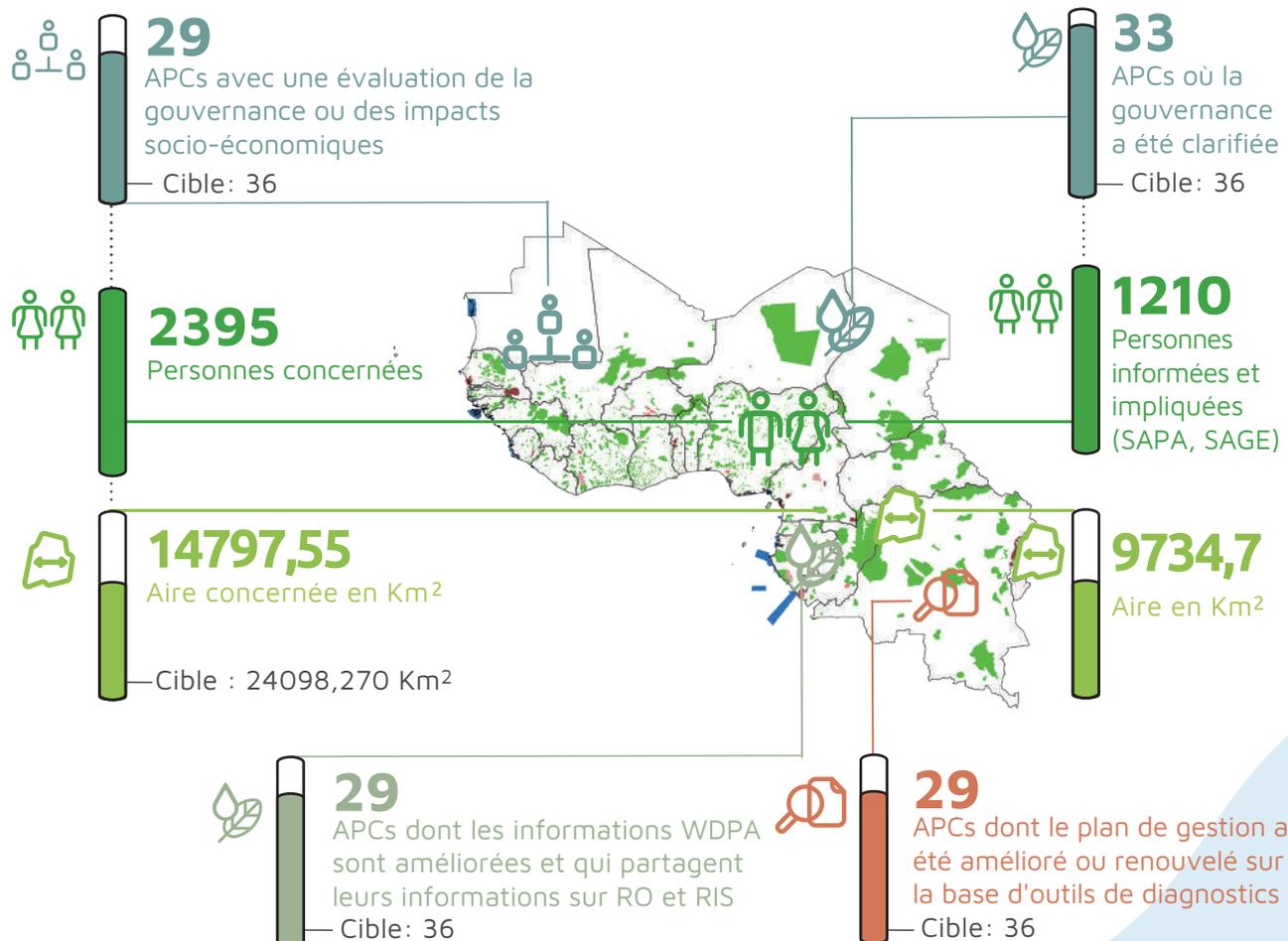
### Amélioration de l'accès à l'information pour une gouvernance équitable

L'implication des différentes parties prenantes à la gouvernance avec la mise en place de comités multi-acteurs a largement favorisé le partage des informations relatives à la gouvernance.

Il a été noté **33 APCs** où la gouvernance a été clarifiée grâce au projet du Fonds d'Action de BIOPAMA et **2395 personnes** sont directement concernées.



### Évaluations de la gestion et de la gouvernance des APCs



## Principaux Résultats

### Amélioration de la gouvernance et de la gestion des aires protégées



#### Solution

► Voir la vidéo

Utilisation de l'outil IMET pour l'identification des priorités d'aménagement de la forêt inter-communale de Ngog-Mapubi Dibandja. La présente initiative financée par BIOPAMA a permis de réaliser, pour la toute première fois au Cameroun, une évaluation IMET dans une forêt communale (en dehors des aires protégées classiques) dans le but d'identifier les priorités d'aménagement préalablement à l'élaboration du plan d'aménagement. L'IMET, utilisé comme outil de dialogue a permis d'identifier les actions prioritaires pour la gestion de ce massif forestier.



#### Solution

► Voir la vidéo

Au Bénin, une Intercommunalité pour une gouvernance plus inclusive dans la Vallée du Sitatunga a vu le jour grâce à l'appui de BIOPAMA. Cet organe ayant le statut d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupe les communes d'Abomey-Calavi, de Sô-Ava et de Zé autour de la gestion de cette aire protégée.



#### News

► Voir la vidéo

Au Burundi, Le réseau des aires protégées (14 AP) a été évalué avec l'outil IMET aboutissant à l'élaboration d'une stratégie nationale de conservation des AP du pays.



#### Video

► Voir la vidéo

La Communauté des Communes de la Vallée du SITATUNGA

## Principaux Résultats

### Amélioration des moyens de subsistance des communautés ciblées

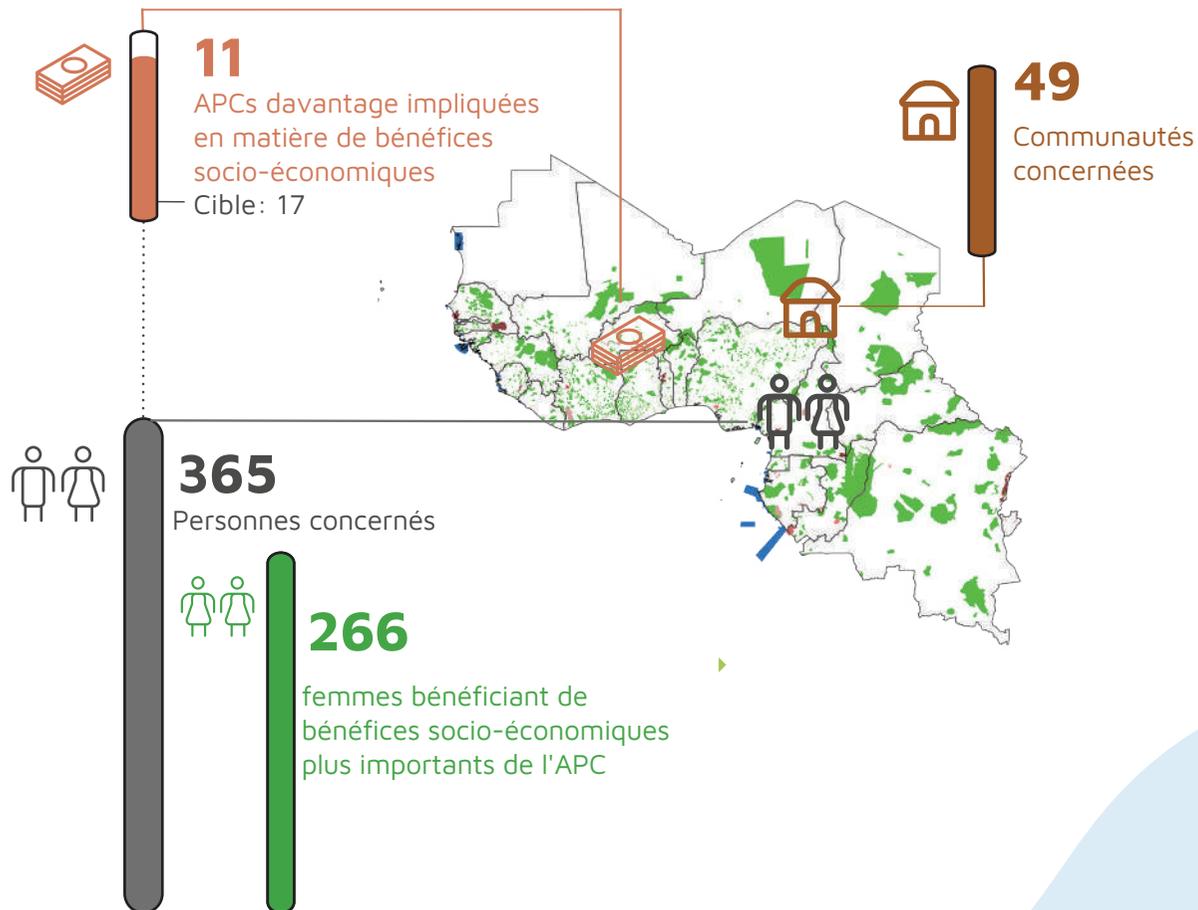
En plus des renforcements de capacités centrés sur la conservation, les projets du Fonds d'Action ont appuyé d'importantes formations sur la mise en place d'activités génératrices de revenus : **les formations sur le maraichage, l'élevage, l'artisanat, la restauration, l'apiculture et la transformation de produits halieutiques ont été conduites avec succès.**

Les activités mises en place par les groupements communautaires à la suite de ces formations ont été suivies avec une grande attention permettant d'apprécier l'impact en termes de bénéfices socio-économiques.

#### Amélioration des moyens de subsistance

**11 d'APCs davantage impliquées en matière de bénéfices socio-économiques grâce au projet du FA BIOPAMA.**

**49 communautés et 365 personnes concernées directement dont 266 femmes.**



## Principaux Résultats

### L'amélioration des moyens de subsistance des communautés ciblées



#### Solution

► Voir la vidéo

Au Cameroun, le projet mis en œuvre dans le paysage de conservation de Douala-Edéa a permis la création de 04 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédits (banques communautaires) dont la somme de leur épargne cumulée est de 4.865.550 Fcfa avec une représentation de 75 femmes et 30 hommes. Dans chacune d'elle, était instauré un fond spécial environnement pour la mise en place des activités génératrices de revenus et la légalisation de ces AVECs.

La diversification des AGRs (avec l'élevage d'escargots, la culture de concombre, de pastèque, la culture du manioc et de la banane-plantain) a permis d'améliorer les conditions de vie des communautés riveraines ciblées.



#### Solution

► Voir la vidéo

Au Sénégal, grâce au projet PAGERE financé par BIOPAMA, Les revenus de 191 femmes ont été relevés grâce à l'accompagnement d'activités génératrices de revenus axées sur l'apiculture, la commercialisation de riz, la transformation des produits halieutiques, l'écotourisme et le maraîchage intégré à l'aviculture. Le groupement de femmes de Ndong Log a vu ses bénéfices passés de 1 136 euros à 5 404 euros en six mois avec l'intégration de l'aviculture dans les activités maraichères.



#### News

► Voir la vidéo

Amélioration de la gestion des aires protégées du Sénégal

## Principaux Résultats

### Amélioration de la conservation des espèces et des écosystèmes

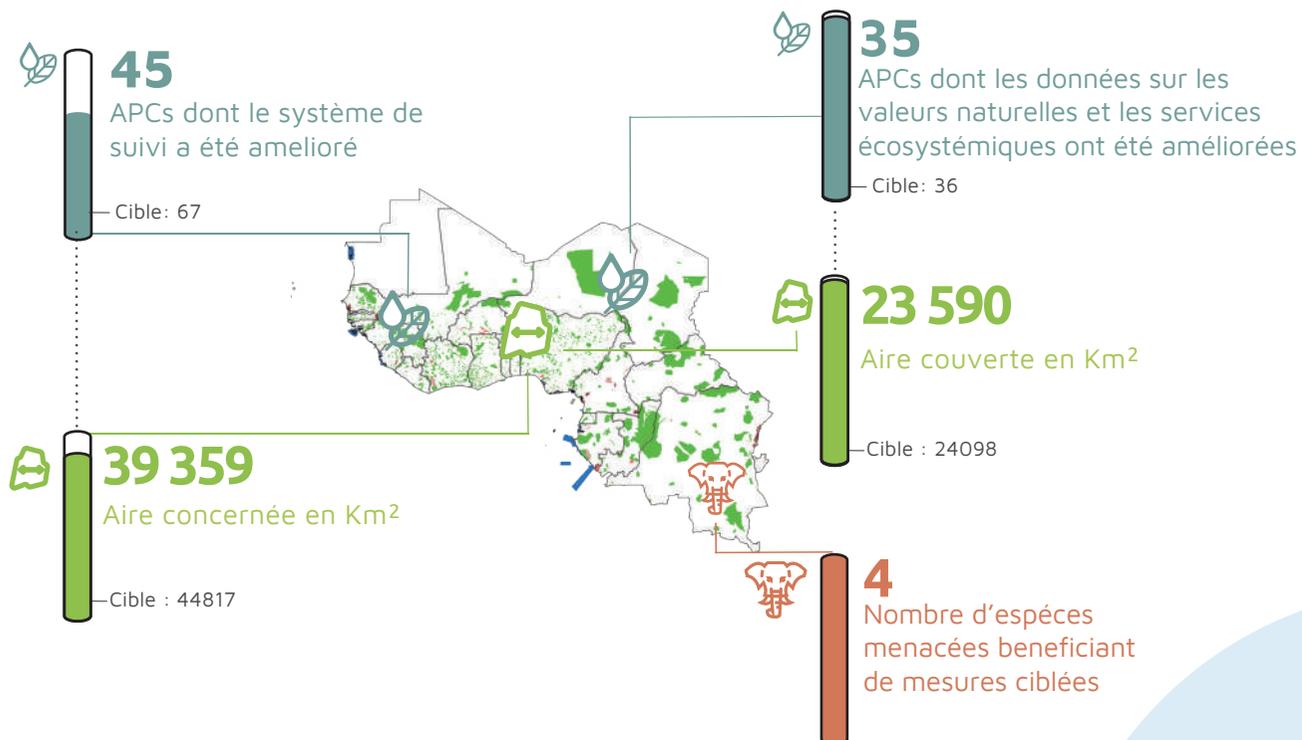
Le renforcement des dispositifs de suivi et de surveillance avec l'utilisation de drones, de caméra pièges, de colliers GPS et du logiciel smart ont eu les effets escomptés. D'importantes données biologiques et écologiques ont été collectées, traitées et analysées, améliorant ainsi les connaissances sur les espèces ciblées et leur conservation.

Des résultats notables ont été obtenus avec certaines espèces comme la tortue caouanne *Caretta caretta*. Les subventions d'intervention rapide ont beaucoup amélioré le suivi des sites de ponte des tortues marines et la libération des captures accidentelles dans les aires protégées concernées au Cap-Vert, Sénégal, Sao-Tomé & Principes avec l'acquisition d'équipements et d'infrastructures (drones, quads, véhicules, base de vie) et le renforcement de capacités des équipes de suivi.

Il a été noté 45 APCs couvrant une superficie totale de 39 359 KM2 dont les systèmes de suivi ont été améliorés grâce aux Fonds d'Action. Quatre (4) espèces menacées (*Panthera leo* (VU), *Gorilla gorilla gorilla* (CR), *Pan paniscus* (EN), *Caretta caretta* (VU)) ont bénéficié de mesures ciblées dans le cadre de la mise en œuvre des projets du fonds d'action dans la région Afrique l'Ouest et du Centre.

Le renforcement du suivi biologique et écologique s'est effectué de manière concomitante avec le renforcement des dispositifs de surveillance pour une amélioration de la conservation des espèces et des écosystèmes entraînant une réduction des activités illégales dans les aires protégées ciblées.

#### Conservation des espèces et des écosystèmes



# Principaux Résultats

## Amélioration de la conservation des espèces et des écosystèmes



### Solution

► Voir la vidéo

Au Cap-Vert, la combinaison des techniques de surveillance (drone team & dog team) et le renforcement de capacités des équipes ont permis de réduire le taux de braconnage des tortues marines de l'espèce *Caretta Caretta* à Boa Vista. Au cours de la première année de mise en œuvre (2021), le taux de braconnage enregistré a diminué de près de 90 %, en passant de 4,5 % à 0,5 %. Cette tendance a été maintenue et un taux de 0,3 % a été atteint pendant la saison de nidification 2022.



### Solution

► Voir la vidéo

Les technologies de pointe au service des efforts conventionnels : l'utilisation de drones pour lutter efficacement contre le braconnage des tortues caouannes. (Solution en anglais).



### Solution

► Voir la vidéo

Utilisation de l'IMET pour identifier les priorités de gestion dans deux aires protégées à Boa Vista, Cabo Verde (Solution en anglais).



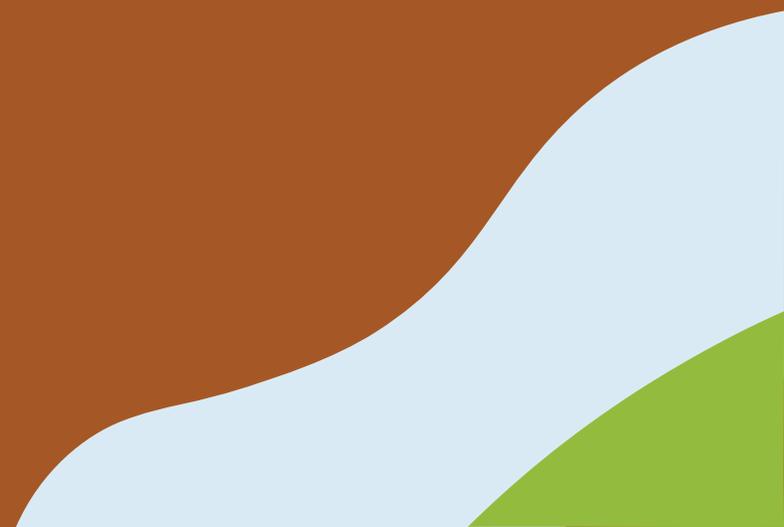
### Solution

► Voir la vidéo

Application d'une approche multidimensionnelle pour atteindre des objectifs de conservation durables dans le cadre d'un programme de réintroduction de gorilles en danger critique d'extinction dans une aire protégée de la République du Congo.

# Défis et Recommandations pour la gestion du mécanisme de financement et la gestion des subventions

---



## Défis et recommandations pour la gestion du mécanisme de financement et la gestion des subventions

Les défis rencontrés lors de la mise en œuvre du Fonds d'Action du BIOPAMA entre Aout 2020 et Décembre 2022 ont été analysés par l'équipe de gestion du programme et par les bénéficiaires des subventions à travers le Parcours de Partage de Savoirs. Ces analyses ont permis de formuler des recommandations qui éclaireront la deuxième phase du Fonds d'Action (2023- 2024) et les futurs programmes de subvention et qui, espérons-le, jetteront les bases de la conception de nouveaux mécanismes de subvention et de la mise en œuvre de projets réussis dans le domaine de la conservation.

### Appel à projets, soumission et évaluation des propositions par les experts indépendants, révision par l'équipe de mise en œuvre de BIOPAMA et gestion des contrats

#### Défis

- C'est un défi avoir une représentation équilibrée des bénéficiaires, à la fois en termes de type d'organisation et de répartition géographique.
- Le délai de soumission est court et les procédures sont compliquées selon les partenaires.
- La plateforme de soumission n'était pas assez adaptée aux utilisateurs et leur contexte.
- Le délai de traitement (analyse par les évaluateurs externes, révision et validation par l'équipe régionale, procédures administratives liées à la contractualisation) dure souvent plus longtemps que prévu et les candidats ne sont pas toujours informés des changements apportés au calendrier de l'appel.

#### Recommandations

- Déployer des actions de sensibilisation et de visibilité plus ciblées et plus complètes pour les appels à projets.
- Mettre en place un processus de candidature en deux phases, avec la soumission de notes conceptuelles dans un premier temps et ensuite la soumission de propositions complètes pour les candidats présélectionnés.
- Trouver un compromis avec les bailleurs pour alléger les procédures afin de faciliter l'accès aux fonds à tous les partenaires. L'article du contrat relatif au taux de change et à l'inflation devrait être clairement présenté sur les lignes directrices de l'appel. Négocier avec le donateur, la possibilité d'adopter des exigences financières plus souples.
- S'assurer que le portail de soumission des propositions et de suivi est adapté aux besoins du public cible et testé avant son utilisation par les partenaires.
- Certains partenaires ont reçu un appui sur toute la durée de la mise en œuvre du FA (d'un a max de 3 projets par partenaires) augmentant ainsi l'impact positif des interventions sur les aires protégées ciblées.

### Gestion des projets de subventions

#### Défis

- Non disponibilité de certaines autorités locales entraînant un retard dans la validation de certaines évaluations, études et accords.
- Les réunions de démarrage collectifs n'ont pas pleinement répondu aux attentes, les bénéficiaires ayant besoin de clarifications récurrentes, notamment en ce qui concerne les rapports techniques et financiers.
- Les retards notés lors de la contractualisation et le décaissement des fonds ont eu une incidence sur la réalisation des projets et leur achèvement dans les délais impartis.
- Les périodes de mise en œuvre des projets ne sont pas toujours alignées aux saisons de pluie ou autres aléas climatiques ainsi qu'au cycle de reproduction des espèces alors que ces facteurs ont un impact direct sur le timing de mise en œuvre.

#### Recommandations

- Il est essentiel de mobiliser la communauté et toutes les parties prenantes à chaque étape du projet, en incluant dès le départ la participation active des autorités locales au-delà de la simple soumission de lettres de soutien lors de la demande de subvention auprès du fonds d'action de BIOPAMA.
- Organiser un atelier au début de la mise en œuvre des projets pour bien préparer les partenaires pour la mise en œuvre et les exigences de la gestion de projets. Rendre obligatoire la participation de l'équipe financière du projet à la réunion de démarrage avec le personnel technique et financier de l'UICN.
- Renforcer les capacités des candidats et des bénéficiaires potentiels sur des sujets transversaux tels que la conception de projets, la rédaction de propositions, l'élaboration de cadres logiques, le suivi et l'évaluation de projets et les procédures du système de gestion environnementale et sociale (ESMS).
- Améliorer la clarté des procédures de budgétisation, d'élaboration de rapports et du transfert de fonds et fournir une assistance technique en matière de passation de marchés et de rapportage financier. Transférer les pertes en taux de change à l'UICN ou au donateur.
- Prendre en compte les aléas climatiques, les cycles de vie et de reproduction des espèces et les spécificités des écosystèmes ciblés lors de la planification des activités, y compris le temps nécessaire pour les procédures administratives.
- Améliorer l'analyse du risque sécuritaire avant la signature du contrat et inclure des clauses permettant une souplesse pour la mise en œuvre de mesures de mitigation.
- Pour les évaluations IMET, METT, SAPA, SAGE, il est recommandé de faire appel à des professionnels compétents dans les domaines techniques et scientifiques, capables d'interpréter les concepts clés dans la langue locale de la communauté ciblée.
- Faciliter la mise en relation entre les experts, par exemple, les facilitateurs pour les outils d'évaluation tels que IMET, SAGE, SAPA et les bénéficiaires concernés par ces évaluations, et favoriser la formation des facilitateurs locaux.

### Rapportage, suivi des projets et support technique aux partenaires

#### Défis

- L'équipe régionale BIOPAMA est composée de trois staffs qui couvrent les 25 pays du bureau régional de l'UICN. Ceci entraîne une charge de travail importante et le retard dans le traitement de certains dossiers : révision des propositions, contractualisation, approbation des amendements, suivi des projets sur le terrain, révision des rapports techniques et financiers.
- La plateforme de suivi des subventions ne permet pas d'envoyer des notifications de soumission aux partenaires ; l'accusé de réception est envoyé par email aux partenaires ce qui augmente la charge de travail vu le nombre de projets à suivre.
- Le retard noté sur la validation des rapports financiers s'est répercuté sur le transfert de fonds et par conséquent a retardé la mise en œuvre de certains projets. Cette situation est à l'origine de certaines demandes d'extension de la durée de projet reçues par l'équipe régionale.
- La pandémie du Covid-19 et les restrictions liées aux voyages internationaux ont retardé le suivi des projets sur le terrain.

#### Recommandations

- S'assurer qu'il y a le nombre de staff adéquat pour assurer un suivi régulier des projets. Les compétences à prévoir sont : Technique (en fonction des thématiques retenues par la subvention), Administration, Finance, légal, communication et gestion du savoir, suivi-évaluation et coordination. Il est également important d'adapter le nombre de staff de coordination et de suivi avec le nombre de propositions validées.
- Créer un portail de projet adapté et fonctionnant de manière optimale et prévoir des alternatives pour les partenaires sans accès internet.
- Organiser des réunions en ligne adaptées aux besoins de chaque partenaire, tout en échelonnant les soumissions de rapports pour éviter une surcharge de travail.
- Aligner les indicateurs de suivi & évaluation des projets avec les indicateurs régionaux et globaux tels que ceux du cadre mondial pour la biodiversité ou les objectifs du développement durable des Nations Unies.
- Concevoir des modèles de rapportage techniques et financiers SMART.
- Élaborer un guide d'apprentissage et organiser des sessions de formation des partenaires sur le cadre logique et le suivi-évaluation des projets, ainsi que des sessions sur l'utilisation de la plateforme. Développer des modules de formation accessibles en permanence sur une plateforme dédiée.
- Inclure des activités de dialogue politique et de renforcement des capacités sur le plaidoyer dans le cadre du soutien technique fourni par l'UICN.

### Communication et Gestion de Connaissances

#### Défis

- Les partenaires ne maîtrisaient pas les attentes en matière de communication et de documentation des succès stories.
- Les produits de communication des différents projets n'ont pas été correctement disséminés. Le relai dans les réseaux sociaux et autres canaux n'était pas optimal.
- Nécessité d'élaborer un plan de communication adossé à un plan de capitalisation d'expérience dès le début de l'initiative.
- Malgré le nombre important de projets, il a été jugé nécessaire d'organiser des réunions de clôture avec chaque partenaire d'exécution afin de recueillir leurs feedbacks permettant de préparer la tenue des ateliers de capitalisation.
- Le remplissage de l'outil Panorama pendant l'atelier de capitalisation en présentiel n'a pas été aisé pour certains partenaires.

#### Recommandations

- Harmoniser la compréhension des attentes entre les partenaires des projets et l'équipe régionale, notamment en termes de quantité et de qualité des produits attendus, tout en organisant des sessions de renforcement des compétences en communication pour les partenaires, et en allouant un budget de communication spécifique pour tous les types de subventions.
- Pour favoriser le partage des produits de communication, il est recommandé de recourir à un professionnel responsable de la communication au niveau régional et qui dispose des autorisations nécessaires pour créer et diffuser les produits via les divers canaux de communication de l'UICN. Il serait également préférable de créer des pages sur les réseaux sociaux dédiées exclusivement au programme.
- Élaborer un plan de capitalisation des expériences budgétisé qui permettra de documenter le processus au fur et à mesure et de mieux valoriser les résultats et succès stories des projets mis en œuvre et du programme de subvention comme un tout.
- Une formation sur l'outil Panorama avant l'organisation de l'atelier de capitalisation d'expériences serait un atout pour une bonne utilisation de l'outil.
- Favoriser la restitution des connaissances et compétences au sein des équipes et la documentation des données importantes de suivi des aires protégées.
- Mettre en place une communauté de pratique qui permettrait de mutualiser les connaissances et savoir-faire entre bénéficiaires du programme.

**En mettant en œuvre les recommandations suggérées, les futurs bénéficiaires de subventions pourront améliorer leurs performances et obtenir de meilleurs résultats. En outre, les recommandations destinées à l'Union Européenne et à l'UICN visent à relever les défis identifiés et à créer un système d'octroi de subventions plus favorable et plus efficace.**

# BIO PAMA

De la Connaissance à l'Action pour une Planète Protégée



[biopama.org](http://biopama.org)

[action.biopama.org](http://action.biopama.org)



Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de l'IUCN et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne ou du groupe des États ACP.